

Sujet : [INTERNET] ENQUÊTE PUBLIQUE UNITECH

De : Pascale Rousselot <rousselot.p@free.fr>

Date : 19/12/2019 20:19

Pour : pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

Monsieur le Commissaire

Je vous adresse ce mail pour vous dire pourquoi il ne faut pas construire la blanchisserie nucléaire UNITECH à JOINVILLE-EN-CHAMPAGNE.

1 dans l'Avis d'Enquête publique, il est écrit « *une blanchisserie industrielle destinée au secteur nucléaire* » alors qu'en fait il s'agit "*d'une blanchisserie nucléaire, d'une unité de décontamination de matériel radioactif, et d'une troisième activité : un "entrepôt leasing*

2- L'ARS, l'Agence régionale de santé, a dit que l'usine UNITECH serait trop proche de la zone des deux captages qui alimentent VECQUEVILLE, et sûrement des autres aussi.

3 - Un hydrogéologue a dit que s' il y avait une pollution de la nappe, ce serait irréversible, qu'on ne pourrait pas décontaminer, que les captages seraient fermés à jamais.

4 - Et les bassins de décantation et d'orage ? Ils ne supporteront jamais un orage violent comme celui qui a frappé le Centre de stockage de Soulaing l'année dernière : il est tombé 50 mm en 12 mn. Résultat : le bassin d'orage a débordé. Tout s'est retrouvé dans le cours d'eau voisin.

5 - Pourquoi ne parle-t-on pas dans l'Avis, du "bâtiment de maintenance", qui représente 80 % de l'activité nucléaire. C'est un atelier de décontamination de ferraille, mais de ferraille radioactive comme des outils, des échafaudages... On va utiliser : grenailleuses, ponceuses, torche à plasma, tours, perceuses, cisailles.

6- Il y aura pas moins de 11 cheminées qui vont rejeter dans l'atmosphère : des poussières métalliques, plomb, mercure, arsenic, antimoine, cobalt, cadmium. Et le cadmium est bien connu pour être cancérigène.

7- Pourquoi ne parle-t-on pas non plus dans cet Avis, de "l'entrepôt leasing" qui serait mis à disposition de clients, de prestataires, de sous-traitants comme BAMAS à Saint-Dizier, et le futur CIGEO à BURE.

8- Bertrand THUILLIER doit être le seul citoyen à avoir étudié les 1600 pages du dossier. Avec ses illustrations Powerpoint, il explique bien :

- le manque de rigueur, de qualité et de sérieux dans la forme et dans le fond : les nombreuses coquilles, les incohérences, les copier-coller d'erreurs, les fautes d'orthographe...
- les erreurs et les mensonges volontaires dans les études sur la direction des vents dominants, pour faire croire que les populations habitant une zone de 10 km x 10 km, avec des écoles, collèges, maternelles, crèches, hôpitaux, ne seront pas impactées.
- les calculs sur la dilution sont simplistes. Les chiffres sont approximatifs. Il y a même des calculs faux.
- pour UNITECH, il n'y a pas de risque climatique, pas de risque de sécheresse, ni d'inondation, ni de glissement de terrain, ni de sédimentation, alors qu'il y a sédimentation partout, surtout là où il y a une vitesse nulle, notamment dans le Lac du Der.

9 - Bertrand THUILLIER a aussi parlé des aspects juridiques passés et à venir :

- le site est inséré dans un lotissement règlementé : les constructions sont limitées à 15 m – il y a des interdictions : pas de circulation de poids-lourds, pas de réserves d'eau en surface, pas de nuisances (notamment le bruit).
- la présence de cuves d'un volume total de 11 000 litres contenant des produits lessiviels et des produits de traitement des effluents dangereux.
- les condamnations avérées des 3 promoteurs du projet, pour : prise illégale d'intérêt, violation du droit du travail, violation de la loi sur la qualité de l'air et contamination de l'eau, défaut de qualité dans l'exécution des travaux d'assainissement et de construction de digues...
- les procédures à SANTA-FE (Nouveau-Mexique) et à ROYESFORD, (Pennsylvanie) suite à des pollutions.

L'ensemble de ces 17 points a été consigné dans le *Cahier d'acteur n°58*, dans le cadre du Débat public du PNGMDR, Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs. On le trouve sur le site de la CPDP, Commission particulière du Débat public. [INTERNET] Ma contribution à cette enquête publique 2

10 Le rapport de l'hydrogéologue Véronique DURAND, antérieur au 16 janvier 2019, du laboratoire GEOPS, pose la question de l'impact des rejets d'éléments radioactifs sur l'alimentation en eau potable, en particulier celui de l'Uranium.

Le laboratoire GEOPS a été missionné par la société Artélia pour effectuer une expertise en hydrogéologie.

Elle écrit : "*il faudra tout de même étudier la question de la rétention de l'Uranium dans le milieu... et du risque que l'Uranium soit un jour relâché*". !

11 A ce jour, 31 municipalités ont voté CONTRE le projet UNITECH. On peut espérer que d'autres vont suivre, et que la Préfecture, qui les contrôle, saura en tenir compte.

Je vous demande donc, Monsieur le Commissaire, de retranscrire dans votre rapport un avis défavorable argumenté.

Cordialement

Pascale Rousselot